



MUNICIPALITÉ DE MONTEBELLO

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO PC-17-05 AMENDANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO PC-17-01

Avis est donné par la soussignée que le règlement suivant a été adopté le 21 avril 2026 :

- Règlement numéro PC-17-05 amendant le règlement sur les permis et certificats numéro PC-17-01

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi le 21 mai 2026, date du certificat de conformité de la MRC de Papineau.

Donné à Montebello ce 4^e jour de juin 2026.


Emanuelle Champagne
Greffière adjointe

Le 4 juin 2026

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Emanuelle Champagne, greffière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 4 juin 2026 entre 10 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4 juin 2026.


Emanuelle Champagne
Greffière adjointe